

NOIDANS-LÈS-VESOUL

L'inclusion au cœur du collège René-Cassin pour les futurs cuisiniers



Les jeunes s'activent en cuisine centrale au sein de l'établissement. Tous sont en voie préprofessionnelle pour se diriger ensuite vers une formation qualifiante. Photo ER

Vous avez dit inclusion ? Dans le cadre du collège ouvert, le collège Cassin de Noidans-lès-Vesoul accueille tous chaque mercredi matin quatre jeunes : Léa, 18 ans, Manon, 17 ans, Théo, 16 ans, et Zoé, 16 ans. Tous sont en première année section restauration.

Les uns viennent de l'institut médico-éducatif (IME) de Noidans, d'autres sont stagiaires, à l'instar de Zoé qui vient du lycée Lumière de Luxeuil-les-Bains, et s'oriente vers un diplôme d'agent technique en milieu familial et collectif (ATMFC).

Sous l'œil bienveillant de Thier-

ry Michaloux, éducateur technique - qui intervient sur le collège et également sur le lycée Belin à Vesoul - les jeunes s'activent en cuisine centrale au sein de l'établissement. Ces jeunes très motivés sont tous en voie préprofessionnelle pour se diriger ensuite vers une formation qualifiante.

Faire écho à l'égalité

Ici, l'inclusion n'est pas un vain mot en rappelant que depuis l'implantation de l'IME sur la commune (suite à la fermeture de l'institut médico-éducatif basé auparavant dans la commune de

Maizieres), une classe Ulis (unités localisées pour l'inclusion scolaires) a été ouverte sur le collège, offrant ainsi, aux jeunes une scolarisation adaptée. Leur handicap ne permettant pas d'envisager une scolarisation dans une classe ordinaire. Ainsi, il leur est proposé des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

Ces établissements font écho à loi du 11 février 2019, qui a été élaborée pour « l'égalité des droits et des chances ; loi humaniste et égalitaire, mettant fin à l'exclusion scolaire dont étaient victimes certains enfants en difficulté ».